

COMITÉ SYNDICAL du SIVOM du Born Collège Traitement

Séance ordinaire du lundi 12 décembre 2022 à 18 h 50

PROCÈS-VERBAL

Nombre de délégués en exercice : 41

Quorum : 22

Présents : 23.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES Patricia CASSAGNE et Hélène GATARD, MM. Adrien FERE, Patrick FRAGNEAU, Vincent LOUBERE, Bruno MORATINOS, Alain SESCOUSSE et Eric SOULES,
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : MMES Michelle BURGAN et Dominique HARDY, MM. Ivan ALQUIER, Daniel ANTAGNAC, Gilbert BADET, Jérôme CLAVE, Philippe CUBILIER, Jean-Richard SAINT JOURS, Jean SLOSTOWSKI et Henri-Jean THEBAULT,
COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE : Monsieur Vincent ICHARD,
SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Madame Rose-Marie ABRAHAM, MM. Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Yves DUNOGUES et Frédéric PRADERE.

Absents excusés remplacés par suppléants :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : Monsieur Jean-Jacques CAPDEPUY remplacé par Monsieur Alain SESCOUSSE, Monsieur Titouan DAUDIGNON remplacé par Madame Hélène GATARD, Monsieur Christophe LABRUYERE remplacé par Monsieur Bruno MORATINOS,
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : Monsieur Jean-Marie DUBROCA remplacé par Madame Dominique HARDY, Monsieur Frédéric POMAREZ remplacé par Monsieur Ivan ALQUIER,
SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Monsieur Paul CARRERE remplacé par Madame Rose-Marie ABRAHAM, Monsieur Patrick SABIN remplacé par Monsieur Yves DUNOGUES.

Absents excusés : 18.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES Nathalie BENQUET, Marie-Hélène BOUSQUET, Florence GUERRO, Laure PINCE, Ascension PONCHET, MM. Eric BRETHERS et Fabien LAINE,
COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE : MMES Joëlle BOULANGER-BANET et Christine DUVERGER,
SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : MMES Angéline CHAUVEAU, Isabelle LACAZE et Raymonde PIEDANNA, MM. Bernard DELMONT, Michel DOURTHE, Jean-Luc DUBROCA, Vincent GELLEY, Didier PLANCKE et Michel SAUBOUA.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick FRAGNEAU.

Assistent également à la séance Caroline JARRY, Directrice et Yoann BRUN, Responsable des services techniques.

Eric SOULES, Président, donne lecture à ses collègues de l'ordre du jour. Il n'appelle aucun commentaire de leur part.

Point n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du Comité syndical du 26 septembre 2022

Le procès-verbal de la séance ordinaire du Comité syndical – Collège Traitement en date du 26 septembre 2022 est joint à la présente note. Depuis le 1^{er} juillet, il n'est plus transmis dans les 8 jours qui suivent la réunion mais avec la convocation de la réunion suivante pour approbation.

Une fois approuvé, il sera transmis aux conseillers communautaires et au secrétariat des Communautés de Communes pour information.

Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Point n°2 : Information sur les décisions du Président prises conformément à la délibération du Comité syndical du 31 août 2020 lui donnant délégation d'attributions (article L5211-10 du CGCT)

Code couleur :

En orange : les conventions sans incidence financière

En vert : les marchés publics

En bleu : les recettes, les cessions

- 2022-42 en date du 07 novembre 2022 – Signature d'une convention relative à l'enlèvement de petits appareils extincteurs, conclu avec l'éco-organisme ECO-SYSTEM.

Les points de collecte seront les déchetteries du SIVOM, le point d'enlèvement sera le siège du SIVOM.

Durée de la convention : durée indéterminée

-
- 2022-43 en date du 08 novembre 2022 – Signature de la modification en cours d'exécution n°1 du marché n°2022-03 : Transport des déchets verts bruts de la déchetterie de Sanguinet vers Parentis-en-Born conclu avec la société MAUFFREY Nouvelle Aquitaine (33).

Pallier l'erreur matérielle relative à la périodicité de la révision des prix annuelle en trimestrielle, conformément au Code de la Commande Publique et au CCAG.

Incidence financière : augmentation de 5.07 % du montant du marché initial qui passe de 44 056.80 € H.T. à 46 288.80 € H.T., soit 2 232.00 € H.T. correspondant à un tonnage estimatif de 2 400 t de déchets.

- 2022-44 en date du 08 novembre 2022 – Signature d'une convention pour la collecte et le traitement des huiles usagées, conclu avec l'éco-organisme CYCLEVIA.

Les points d'apport volontaire seront les déchetteries du SIVOM.

Soutien financier : estimé à 1 290 € par an

Durée de la convention : 6 ans à compter de la date de signature de la convention, dans la limite de la date d'expiration de l'agrément de l'éco-organisme.

- 2022-45 en date du 08 novembre 2022 – Signature d'un [avenant au contrat pour la reprise des piles et accumulateurs portables usagés](#), conclu avec l'éco-organisme COREPILE.

Les points d'apport volontaire seront les déchetteries du SIVOM.

Valoriser les efforts consentis par la collectivité de mise en avant de la filière, par un soutien financier.

Soutien financier : estimé à 810 € par an.

- 2022-46 en date du 08 novembre 2022 – Signature de la [convention relative à la formation en milieu professionnel d'un élève de classe de seconde professionnelle](#) du Lycée Notre Dame de SAUVETERRE DE BEARN (64), en tant qu'agent d'accueil en déchetterie, du 28 novembre au 02 décembre 2022.

- 2022-47 en date du 22 novembre 2022 – Signature du [marché n°2023-02 relatif à la collecte et au transport du verre](#), conclu avec la SOCIETE ANCHEN AVANTAGES D'OLORON SAINTE-MARIE (64).

Montant annuel de 140 400 € H.T., calculé sur la base d'un tonnage indicatif de 2 600 tonnes de verre.

Durée du marché : 1 an, reconductible 1 an.

- 2022-48 en date du 28 novembre 2022 – Signature du [contrat « Appel A Projets »](#), conclu avec CITEO.

Lauréat de l'appel à projets en faveur de l'extension des consignes de tri et de la densification du réseau des points tri.

Montant du projet : 269 475 € H.T. Dépenses éligibles : 215 487.50 € H.T.

Financement : montant maximal 101 208.90 € H.T.

- 2022-49 en date du 29 novembre 2022 – [Vente de biens mobiliers](#) à des agents du SIVOM, après tirage au sort.
 - Véhicule PEUGEOT 206 – FG-025-DC : d'une valeur initiale de 8 265.89 € H.T., acquis en 2008 et amorti sur 5 ans, pour un montant de 1 500 €,
 - Véhicule RENAULT Clio – FG-688-CZ : d'une valeur initiale de 8 891.78 € H.T., acquis en 2005 et amorti sur 5 ans, pour un montant de 500 €,
 - Compresseur de marque LACME : d'une valeur initiale de 1 704.41 € H.T., acquis en 2004 et amorti sur 10 ans, pour un montant de 250 €,
 - Remorque de marque POLYTRAIL : d'une valeur initiale de 727.42 € H.T., acquis en 2007 et amorti sur 5 ans, pour un montant de 300 €,

Point n°3 : Vote des tarifs 2023 du traitement des déchets apportés par les entreprises à l'Unité de Valorisation Energétique de Pontenx-les-Forges

Michelle BURGAN rappelle que lors de la préparation du Débat d'Orientation Budgétaire 2022, la commission des Finances a souhaité harmoniser les tarifs des entreprises qui déposent des déchets à l'UVE. En effet, certaines ont des conventions, d'autres non, les modalités de révision des prix d'une année à l'autre sont différentes selon les apporteurs. Pour une même qualité de déchets et, parfois des quantités avoisinantes, les prix varient de manière importante.

Elle a donc travaillé sur de nouvelles règles. Elle propose de :

- Faire 2 tranches d'apports au lieu de 3 : moins de 500 T et 500 T et plus.
- Faire varier les prix de traitement appliqués aux entreprises, à la hausse ou à la baisse, sur plusieurs années pour arriver à un prix moyen identique, à terme, par tranche.
- Ne plus faire de distinction entre le prix appliqué en été et celui appliqué le reste de l'année pour certains prestataires de collecte.

Elle propose les tarifs suivants pour 2023 :

Quantité apports prestataires privés de collecte	Qualité des apports	Prix de base H.T. 2022	TGAP 2022	Prix total H.T. 2022	Prix de base H.T. 2023 proposé	TGAP 2023	Prix total H.T. 2023 proposé	Variation 2023/2022 TGAP comprise
500 T par an et plus	Ordures ménagères et assimilés	79,31 €	12,00 €	91,31 €	79,50 €	13,00 €	92,50 €	1,30%
	Ordures ménagères et assimilés	74,16 €	12,00 €	86,16 €	79,50 €	13,00 €	92,50 €	7,36%
	Ordures ménagères et assimilés	79,00 €	12,00 €	91,00 €	79,50 €	13,00 €	92,50 €	1,65%
Moins de 500 T par an	Ordures ménagères et assimilés	114,00 €	12,00 €	126,00 €	108,00 €	13,00 €	121,00 €	-3,97%
	DIB	157,00 €	12,00 €	169,00 €	147,00 €	13,00 €	160,00 €	-5,33%

Vote unanime.

Point n°4 : Vote des tarifs 2023 du traitement des déchets inertes apportés dans les Installations de Stockage de Déchets Inertes de Biscarrosse et de Mimizan

Michelle BURGAN rappelle que traitement des gravats comprend :

- La surveillance des ISDI par les agents d'accueil des déchetteries de BISCARROSSE et de MIMIZAN,
- L'entretien des ISDI de BISCARROSSE et de MIMIZAN,
- Le broyage des gravats, avec déferraillage, sur les deux sites, pour réutilisation en interne, sur les sites du SIVOM,
- L'amortissement des travaux de mise aux normes des deux sites,
- L'amortissement des travaux de réhabilitation de l'ISDI de PARENTIS-en-BORN.

Les apports proviennent des particuliers qui déposent leurs gravats en déchetteries (caissons transportés et vidés sur les ISDI par les chauffeurs du SIVOM) et des communes qui viennent directement en ISDI. Les professionnels ne sont pas acceptés.

La quantité est estimée en volume, les sites n'étant pas dotés de pont bascule.

Quantité particuliers 2021 : 5 472 m³ - Quantité communes 2021 : 528 m³ - Quantité totale 2021 : 6 000 m³.

Seules les communes paient le traitement des gravats. Pour les particuliers, c'est compris dans la redevance. Le tarif 2022 est : 12.12 € H.T., le m³, soit 14.54 € T.T.C Il est identique depuis 2016.

Etant donné :

- qu'une seule campagne de broyage a eu lieu pour l'instant et que l'on ignore si cela pourra réduire, voire supprimer l'entretien courant,
- que les travaux de mise aux normes ne sont pas terminés,
- que les travaux de réhabilitation ne sont pas commencés,

Il est proposé au Comité syndical de prendre comme base 2023 le tarif 2022, en l'arrondissant, soit :

12.50 € H.T. le m³ - T.V.A. à 20% - 15.00 € T.T.C. (+3.13 %).

La commission des Finances a émis un avis favorable sur ce point le 29 novembre.

Vote unanime.

Point n°5 : Mise à jour annuelle du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) - Année 2022

La mise à jour du DUERP a été présentée au CHSCT le 17 octobre 2022. Elle a reçu un avis favorable de la part des 2 collèges. Les différentes actions sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Service ou Risque	Sujets abordés	Actions réalisées	Responsable	Date	Observations
Tri valorisation	Chalet decht ST Eulalie en Born	Achat d'un local modulaire en remplacement	BODIN Anne	20/12/2021	Mise en place le 22/03/2022
Tri valorisation	Chalet decht ST Eulalie en Born	Chauffage éclairage du local, achat des accessoires	BODIN Anne	03/01/2022	
Tri valorisation	Decht St Eulalie en Born	Fermeture avancée à 17h00 du 01/11 au 30/03	BODIN Anne	03/01/2022	Pas d'éclairage
Communication	Ecomobile	Chauffage mobile au gaz dans la cellule du véhicule	CAPO Cécile	21/01/2022	
Tri valorisation	Decht Parentis gravats	Renforcement du mur en lego par du béton coulé servant de retenu pour le gravat	BODIN Anne	27/01/2022	travaux en interne
Tri valorisation	EPI	Remplacement des EPI DDS, dates de péremption passées	BODIN Anne	24/01/2022	
Collecte/transport	Points noirs en collecte	Travaux possibles en interne sur l'ensemble des points noirs	COURCELLE Franck	28/02/2022	163 points
Tri valorisation	Mesures contre le bruit	Les agents d'accueil sont équipés de bouchons d'oreilles individualisés	BODIN Anne	10/03/2022	
Tous services	COVID	Fin du port du masque	JARRY caroline	14/03/2022	
Tri valorisation	DASRI	Retrait des bacs à Sanguinet et Biscarrosse. Les pharmacies dans ces deux communes récupèrent les DASRI. Collecte DASRI en déchetterie terminée.	BODIN Anne	17/03/2022	
Collecte/transport	Trousse de secours	Equipement pour les nouveaux véhicules	COURCELLE Franck	23/03/2022	
Tous services	KIT AES	KIT (Accident d'Exposition au Sang) remplacés	BAUDRY Philippe	23/03/2022	

Tous services	Lutte anti drogue	Commande tests salivaires	BAUDRY Philippe	28/03/2022	Mise en place le 16/05/2022
Gestion du Patrimoine	Sécurité routière	Signalisation (bande rouge et blanche) sur 3 VL	COURCELLE Franck	01/04/2022	
Tous services	Formation incendie	Formation aux manèges des extincteurs	BAUDRY Philippe	03/05/2022	En interne
Gestion du Patrimoine	Sécurité matériels	Vérification périodiques mise à jour (Ychoux)	COURCELLE Franck	16/05/2022	
REOM	Poste de travail	Douleurs dorsales d'un agent, modification du poste de travail	BAUDRY Philippe	17/05/2022	
Collecte/transport	Points noirs points tri	Etude des points noirs réalisée, modifications faites sur 3 postes (En chon, camping Maguide Slow village)	SAMBUGARO Marine	14/06/2022	
Collecte/transport	Livret sécurité	Modifications du livret sécurité pour les saisonniers	BAUDRY Philippe	17/06/2022	
Tri valorisation	Fortes chaleurs horaires en déchetterie	Aménagement des horaires en fonction des t° constatées	BODIN Anne	16/06/2022	Horaires modifiés à la semaine
Tous services	COVID	Port du masque obligatoire	JARRY Caroline	30/06/2022	
Collecte/transport	Bâchage caissons polybennes	Note de service suite à un incident	BAUDRY Philippe	29/07/2022	
Tri valorisation	Fortes chaleurs horaires en déchetterie	Changement d'horaire permanent 07h00 14h00 jusqu'au 17 septembre	BODIN Anne	02/08/2022	
Tous services	COVID	Fin du port du masque	JARRY Caroline	29/08/2022	
Tri valorisation	Fusée de détresse	Procédure en déchetterie pour guider les usagers sur les filières adaptées	BODIN Anne	01/09/2022	
REOM	Poste de travail	Modifications du poste de travail au service REOM	BAUDRY Philippe	15/09/2022	

Jean-Richard SAINT JOURS demande où porter les fusées de détresse. Yoann BRUN rappelle que seuls les magasins d'accostillage sont habilités pour les récupérer.

Eric SOULES précise que ce type de déchets est très dangereux puisque l'incendie de l'aire à tout-venant déchetteries de l'UVE d'octobre 2021 a été provoqué, vraisemblablement, par une fusée de détresse.

Vote unanime.

Questions diverses

Aucune question n'est posée. Eric SOULES lève la séance à 19 h 25 et invite les élus au pot de fin d'année. Il en profite pour souhaiter d'excellentes fêtes à toutes et tous.

Le Président,
Eric SOULES

Le Secrétaire de Séance,

SIVOM du Born
115 Route de Piche
40200 PONTENX-LÈS-FORGES
Tél. 05 58 78 50 93

